

# SCÈNE OUVERTE

samedi 15 juin

de 19h à 20h45 - parc Charly-Guibbaud

inscription avant le 31 mai 2019

**MUSICIENS  
CHANTEURS  
DANSEURS  
SLAMEURS  
RAPPEURS**

■■■





# FÊTE DE LA MUSIQUE 2019

## Gières SCÈNE OUVERTE

### Objectifs

La ville de Gières souhaite offrir aux musiciens, chanteurs, danseurs, slameurs, rappeurs... giérois, la possibilité de se produire sur scène.

### Présentation

- La scène ouverte se déroulera le samedi 15 juin 2019, de 19h à 20h45, podium (parc Charly-Guibbaud).
- Elle est ouverte aux musiciens, chanteurs et danseurs amateurs, sans critère d'âge ou de style musical.
- La durée de chaque prestation et l'ordre de passage seront fixés par les organisateurs.

### Conditions générales

- L'inscription est gratuite.
- Les mineurs doivent remplir une autorisation parentale.
- La prestation n'est pas rémunérée. En outre, aucun défraiement ne pourra être demandé.
- Les artistes s'engagent à assurer leur prestation dans le respect du public, tant par leur comportement que leur propos et devront s'abstenir de toute diffamation, discrimination ou incitation à la haine raciale (loi du 29 juillet 1991). L'organisateur est libre d'interrompre ou d'annuler toute prestation qui lui paraîtrait contraire à ces principes.
- Les participants s'engagent à respecter les horaires de passage fixés par les organisateurs.
- Le nombre de groupes retenus n'est pas limité et sera fixé par l'organisateur en fonction de la durée des différentes prestations. Il pourra donc refuser des demandes dans le cas d'un nombre trop élevé d'inscriptions.
- Si les circonstances l'y contraignaient, l'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation à tout moment sans préavis et sans indemnité ni défraiement d'aucune sorte. De même, l'organisateur se réserve le droit de modifier l'ordre de passage si cela s'avérait nécessaire.
- Droit à l'image : les participants acceptent d'être photographiés et donnent leur autorisation pour l'exploitation de leur image à des fins promotionnelles pour la commune de Gières dans la presse ou le site internet de la ville, sans exiger de contrepartie financière. Le cas échéant, ils devront signifier leur refus par écrit.

## Conditions techniques

- Les dimensions de la scène sont de 8,2 m x 6,6 m.
- Les artistes doivent apporter leurs propres instruments et assurer la logistique technique en lien avec leur prestation.
- Le matériel de sonorisation est pris en charge par la commune. La régie sera assurée par des techniciens professionnels à partir des informations préalablement communiquées via la fiche technique et le plan de scène.
- Les montages et démontages du matériel ne doivent pas excéder 10 minutes chacun.
- Les participants s'engagent à respecter les lieux et le matériel mis à leur disposition.
- Les participants ou leur représentant légal devront faire leur affaire personnelle de toute police d'assurance pour les risques leur incombant (personnel, matériel, responsabilité civile) liés à leur participation à cette manifestation (trajet, prestation...).
- En sa qualité d'organisateur, la commune de Gières déclare avoir souscrit les assurances nécessaires à la couverture des risques lui incombant.

**La participation à la scène ouverte implique l'acceptation totale et sans réserve de l'ensemble de ces conditions.**

## Inscriptions

Les candidats doivent **s'inscrire auprès de la Direction de la vie locale avant le 31 mai 2019.**

Toute inscription comprend :

- la fiche d'inscription complétée (dont le cadre «autorisation parentale» renseigné pour les participants mineurs)
- la fiche technique ainsi que le plan de scène renseignés

Ces documents sont à votre disposition à la Mairie de Gières ou à télécharger sur le site [www.ville-gieres.fr](http://www.ville-gieres.fr).

Le dossier dûment complété doit être envoyé à l'adresse suivante :

[vie-locale@gieres.fr](mailto:vie-locale@gieres.fr)

ou

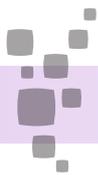
Mairie de Gières - Direction de la vie locale  
15 rue Victor-Hugo  
38610 Gières

Les groupes seront informés par téléphone ou par mail de l'ordre de passage deux semaines avant la scène

**→ Attention, places limitées, ne tardez pas à vous inscrire...**

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à :

Nicole Fontaine  
Email : [nicole.fontaine@gieres.fr](mailto:nicole.fontaine@gieres.fr)  
Tél. : 04.76.89.69.29



gières

Nom du groupe : \_\_\_\_\_

Genre artistique :

musique / style musical à préciser : \_\_\_\_\_

danse

autre (à préciser) : \_\_\_\_\_

Pour les groupes, nombre de personnes :

Nom et prénom du responsable ou référent : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone :

Email : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Durée souhaitée de la prestation : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ choix 1 \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ choix 2 \_\_\_\_\_

Horaire de passage souhaité (entre 19h et 20h45) :   h      h

### AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) : \_\_\_\_\_

représentant légal de (Nom, Prénom) : \_\_\_\_\_

l'autorise à participer à la scène ouverte le samedi 15 juin 2019 et

j'accepte  je n'accepte pas

que la commune de Gières prenne des images lors de la prestation.

**Je déclare avoir pris connaissance des conditions de participation et les accepter.**

Fait à \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_

Signature

## FICHE TECHNIQUE à renseigner et à joindre au dossier d'inscription

Nom du groupe : \_\_\_\_\_

Personne référente technique: \_\_\_\_\_

Contact et coordonnées (téléphone portable de préférence et mail) :

\_\_\_\_\_

@\_\_\_\_\_

Composition du groupe (nombre de personnes et instruments joués) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Nombre de micros : \_\_\_\_\_

Diffusion d'une bande-son-enregistrée :  oui  non

si oui, support fourni :  cd  clé usb

Durée de l'intervention (changement de plateau inclus) : \_\_\_\_\_

Emplacement des musiciens et des instruments sur scène :  
renseigner (au verso) et joindre le plan de scène (voir modèle ci-dessous)

### Exemple de plan de scène

